Parc éolien de la Trézence

Département de la Charente-Maritime

Communes de Lozay et Vergné

Bilan des démarches d'information et de concertation volontaire

Décembre 2025

Maître d'ouvrage : Société Elicio

Table des matières

Introduction 3

1. Contexte 4

1.1 La zone d'implantation potentielle 4

1.2 Rappel de l'historique du projet 4

2. Démarche d'information et de concertation volontaire et réglementaire 6

2.1 Rencontres et échanges avec les élus 6

2.2 Forum d'information 9

2.3 Porte-à-porte 10

2.4 Les outils d'information 11

3. Les actions à venir 11

Introduction

Elicio est spécialisée dans le développement de projets de production d'électricité à partir de gisements éoliens. Le développement du projet éolien de la Trézence s'inscrit dans une démarche progressive.

En 2021, Elicio identifie un site propice à l'éolien à Vergné et Lozay. Cette identification s'est accompagnée de premiers sondages fonciers, de prises de contact avec les communes concernées, ainsi que de la réalisation d'une étude de préfaisabilité destinée à évaluer le potentiel du site.

Dans le cadre du projet éolien de la Trézence et dans une démarche de transparence, notre société a tenu à ce que chaque personne ou entité, concernée directement ou non par le projet, ait l'occasion de s'informer, s'exprimer et contribuer aux réflexions autour du projet.

Nous avons veillé à développer un projet en cohérence avec les exigences réglementaires et conforme aux attentes des services de l'Etat. Pour cela, nous avons sollicité un rendez-vous auprès des communes de Lozay et de Vergné à chaque étape du projet afin de mettre en place une démarche d'information volontaire.

Cependant, seule la commune de Vergné a accepté de nous recevoir, la commune de Lozay n'a pas répondu à nos sollicitations.

Malgré l'absence de réponse de la part de la commune de Lozay, nous avons néanmoins organisé une campagne d'information avec un porte-à-porte ainsi qu'un forum d'information.

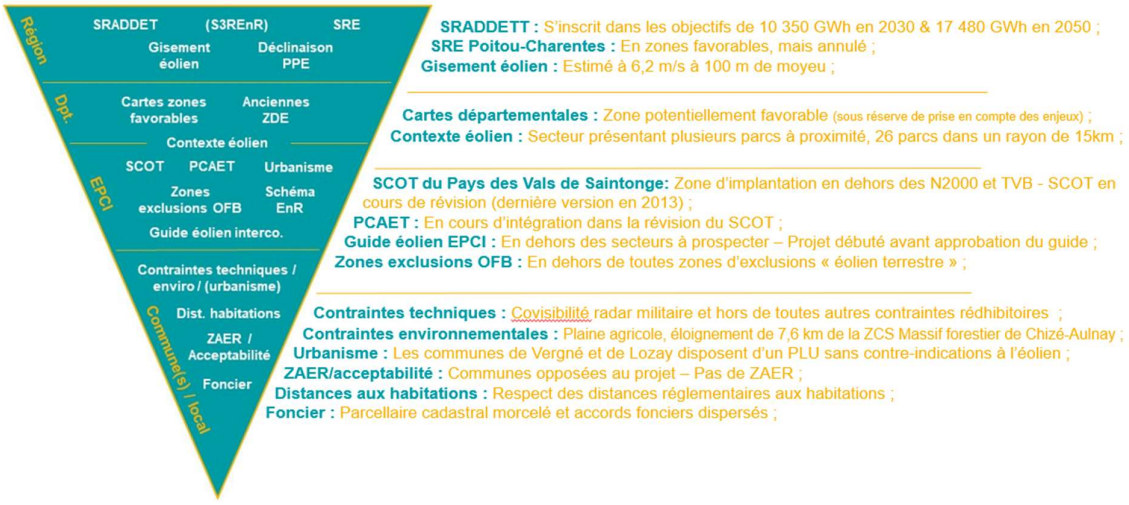
Cette concertation volontaire s'est déroulée en dehors du cadre de concertation préalable de l'article L.121-16 du Code de l'environnement et a eu pour but de :

- Présenter le projet éolien de la Trézence, ses résultats d'études, ses retombées et sa concertation ;
- Répondre à toutes les questions des participants relatives au projet ou à l'éolien de façon plus générale ;
- Recenser les avis, remarques et éventuelles suggestions du territoire vis-à-vis du projet.

1. Contexte

1.1 La zone d'implantation potentielle

La société Elicio est attentive à chaque justification du choix d'un site éolien, en se basant sur des critères tels que :



Ainsi, l'implantation d'un parc éolien sur la zone de la Trézence, relève d'un compromis entre :

- La présence de **contraintes techniques, environnementales et paysagères moindres et maitrisables** ;
- Une implantation potentielle **en continuité spatiale et dans l'alignement du contexte éolien déjà en place** ;
- Un ratio de **rendement et viabilité énergétique compatible avec le cadre de vie local** ;

1.2 Rappel de l'historique du projet

En 2021, Elicio identifie un site propice à l'éolien à Vergné et Lozay. Cette zone située le long de l'autoroute A10 présente un potentiel éolien favorable pour des éoliennes d'une hauteur de 180m bout de pales. A la suite de la consultation des différents organismes externes tels que la DGAC, l'armée etc., et après la prise de contact avec les mairies de Lozay et de Vergné, les propriétaires fonciers et exploitants agricoles ont été contactés afin de contractualiser les accords nécessaires à la maitrise foncière.

En 2022, Elicio a poursuivi la démarche de concertation locale, notamment à travers des rencontres avec les élus de la commune de Vergné, parallèlement au lancement des études de faisabilité technique et environnementale.

L'année 2023 a marqué une étape importante du processus avec l'installation du mât de mesure, destiné à collecter des données précises sur le vent et à confirmer la pertinence énergétique du site. Ces mesures constituent un préalable indispensable à la définition du futur parc.

En 2025, une fois les états initiaux des différentes études menés à terme, plusieurs variantes d'implantations ont été étudiées, prenant en compte les différents enjeux écologiques, acoustiques, techniques et paysagers, pour n'en retenir qu'une, celle de moindres impacts. Une fois ces implantations définies, l'étude d'impact et la définition des mesures d'évitements, de réduction et de compensation ont été menées à terme.

Cette période a également été marquée par le renforcement de la concertation locale, à travers plusieurs actions : porte-à-porte auprès des habitants, distribution d'un bulletin d'information, et enfin l'organisation d'un forum d'information ouvert au public le jeudi 13 novembre de 17h à 20h afin de présenter l'état d'avancement du projet et de répondre aux interrogations des riverains et des élus.

A cette concertation volontaire s'est adjointe l'organisation d'un événement de concertation réglementaire le lundi 3 novembre 2025 : le Comité de projet.

2. Démarche d'information et de concertation volontaire et réglementaire

Différents formats de rencontres et d'échanges ont été proposés dans le cadre du projet éolien de la Trézence à savoir :

- **Des rencontres avec les élus :** deux rencontres ont eu lieu avec les élus de Vergné, cependant, les élus de Lozay n'ont jamais donné suite à nos sollicitations, ni par appel, mail ou courrier.
- **Forum d'information :** ce moment d'échanges, ouvert à tous les acteurs locaux, a permis de diffuser une information actualisée et de répondre aux questions relatives au projet et à l'éolien en général.
- **Des sessions de porte-à-porte :** réalisées sur le territoire des communes de Lozay et de Vergné afin d'aller à la rencontre des habitants pour les informer sur le projet, recueillir leur avis et remarques.

2.1 Rencontres et échanges avec les élus

Tout au long de la phase de développement du projet de la Trézence, Elicio a proposé plusieurs temps d'échanges avec les élus afin les informer de l'avancement du projet et prendre en compte leurs questionnements.

- **Rappel de l'historique des échanges**

PÉRIODES	ACTIONS
4 mai 2022	**Courrier informant les mairies** de la zone de projet et de notre volonté de la développer
8 septembre 2022	**Rencontre de la mairie de Vergné ; refus de la commune de Lozay** d'échanger avec Elicio
27 juin 2023	**Envoi d'un courrier aux communes de Lozay et de Vergné** afin d'échanger sur les zones d'accélération
22 mai 2025	**Rencontre de la mairie de Vergné pour présentation du projet ; refus de la commune de Lozay d'échanger avec Elicio**
Eté 2025	Mission confiée à un cabinet de concertation pour organiser une rencontre et échanger sur le projet avec les élus : refus des mairies
16-17 septembre 2025	Distribution d'un **bulletin d'information** en **porte-à-porte** auprès des riverains
3 novembre 2025	Organisation d'un **comité de projet**
13 novembre 2025	Organisation d'un **forum d'information** auprès des riverains
A venir : Printemps 2026	Distribution **d'un bulletin d'information, une fois le dossier d'autorisation environnementale déposé en Préfecture**

- **Présentation du projet du 8 septembre 2022**

Le projet de la Trézence a fait l'objet d'une première rencontre avec la mairie de Vergné, plus précisément avec la Maire Mme Brigitte DAVID ; la mairie de Lozay n'a pas accepté de nous rencontrer.

Cette réunion avait trois objectifs principaux, à savoir :

- Informer : apporter aux élus des informations concernant le projet, sa localisation, notre approche et le calendrier prévisionnel du projet ;
- Echanger : répondre à toutes les questions des élus relatives au projet et à la démarche de concertation ;
- Préparer : enrichir les prochaines actions à mener dans le cadre du projet et de sa démarche et notamment le dépôt de la déclaration préalable pour la pose d'un mât de mesure.

- **Présentation du projet le 22 mai 2025**

Cette seconde rencontre avec la mairie de Vergné a eu lieu en présence de Madame la Maire accompagnée de conseillers municipaux ; la mairie de Lozay ayant refusé une nouvelle fois de nous rencontrer.

Cette réunion avait deux objectifs principaux, à savoir :

- Informer : apporter aux élus des informations concernant le projet, les implantations et équipements et le calendrier du projet ;
- Echanger : répondre à toutes les questions sur le projet et ses impacts ainsi que sur la démarche de concertation, la distribution d'un bulletin d'information, la tenue du comité de projet et d'un forum d'information.

- **Echange avec les mairies via un cabinet de concertation**

Entre juin et novembre 2025, le cabinet de concertation Démopolis a été missionné pour accompagner Elicio France dans sa démarche de concertation avec les élus et les habitants des communes de Lozay et de Vergné.

<u>Pour la commune de Lozay :</u>

Un courriel a été envoyé le 12 juin 2025, afin de proposer l'organisation d'un comité des élus avec pour objectif de présenter avec transparence la démarche de concertation et de recueillir les observations et les suggestions des élus.

Ce courriel a été suivi d'appels téléphoniques dont en voici l'historique :

- 12 juin 2025 - appel de Demopolis Concertation : présentation de la démarche et invitation orale au Comité des élus
- 12 juin 2025 - appel entrant de la Mairie auprès de Demopolis Concertation : refus du comité des élus proposé par courriel

De plus, afin d'organiser un forum d'information et le comité de projet, la municipalité de Lozay a été contactée par courriel en date du 19 août 2025. Ce courriel a également été suivi d'appels téléphoniques dont voici l'historique :

- 28 août 2025 - appel de Demopolis Concertation : relance sur mail du 19 août 2025, sans retour précis

- 1 septembre 2025 - appel de Demopolis Concertation : relance sur mail du 19 août, sans retour précis
- 4 septembre 2025 - appel de Demopolis Concertation : relance sur mail du 19 août, refus de mise à disposition de salle

Pour la commune de Vergné :

Un courriel a été envoyé le 12 juin 2025, afin de proposer l'organisation d'un comité des élus avec pour objectif de présenter avec transparence la démarche de concertation et de recueillir les observations et les suggestions des élus. Une relance a été effectuée le 19 juin 2025 par courriel.

Le 23 juin 2025, la municipalité de Vergné nous a répondu en exprimant son refus de participer à cet échange.

Ces courriels ont été suivis d'appels téléphoniques dont en voici l'historique :
- 12 juin 2025 - appel de Demopolis Concertation : présentation de la démarche et invitation orale au Comité des élus
- 19 juin 2025 - appel de Demopolis Concertation : relance sur mail du 12 juin 2025, pas de retour précis

L'ensemble des échanges par courriel se trouve en annexe 1.

Devant le refus des communes de Lozay et de Vergné de participer à un comité des élus ou tout autre rencontre dans le cadre du projet éolien, nous avons été contraints de chercher d'autres lieux pour l'organisation du forum d'information et du comité de projet, par exemple, le musée de l'école publique de Vergné, des restaurants locaux ou d'autres salles communales de communes limitrophes.

Ce refus local d'accueillir des évènements de communication et de concertation ou de comité de projet, nous a contraint à les organiser sur la commune de Surgères en dehors du territoire de l'intercommunalité des Vals de Saintonge.

- **Le comité de projet du 3 novembre 2025**

L'article 16 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération pour la production des énergies renouvelables (APER) oblige dorénavant les porteurs de projets dont les projets disposent d'une puissance supérieure ou égale à un certain seuil, et situés en dehors d'une zone d'accélération, à organiser un comité de projet.

D'après l'article R.211-9 du Code de l'énergie, le Comité de projet a pour but d'assurer une concertation préalable des parties prenantes sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergie renouvelable.

Dans le cadre du Comité de projet du parc éolien de la Trézence, ont été invités à participer, les membres ou représentants des communes situées dans un rayon de 6 km, correspondant au périmètre de l'enquête publique, et intercommunalités mentionnées ci-après : Antezant-la-Chapelle, Bernay-Saint-Martin, Coivert, Courant, Dœuil-sur-le-Mignon, Essouvert, La-Croix-Comtesse, La-Jarrie-Audouin, Landes, Loulay, Lozay, Marsais, Migré, Plaine-d'Argenson, Saint-Félix, Saint-Martial, Vergné, Villeneuve-la-Comtesse et la communauté de communes des Vals de Saintonge.

Comme le prévoit la réglementation, un compte-rendu de cette réunion figure sur le site internet du projet éolien de la Trézence à l'adresse suivante :

https://www.projeteolien-latrezence.fr/comitédeprojet

Ce compte-rendu est disponible en Annexe 2 du présent document.

2.2 Forum d'information

Une fois les implantations des éoliennes définies, un forum d'information s'est tenu le jeudi 13 novembre 2025 de 17h à 20h à la salle du Lavoir située sur la commune de Surgères. Ouvert aux élus et habitants des communes de Lozay et Vergné (et communes voisines ayant souhaité relayer l'invitation), le forum visait principalement à :

- Présenter le projet et les résultats d'études,
- Echanger avec le porteur de projet et partager les actualités du projet,
- Répondre à toutes les questions relatives au projet mais également à l'éolien en général.

En plus des membres d'Elicio et de Démopolis présents, nous avons accueilli 7 participants, 6 de la commune de Vergné et 1 de la commune d'Antezant-la-Chapelle.

Un compte rendu du forum d'information se trouve en Annexe 3.



Illustration 1 : Forum d'information du 13 novembre 2025 (Source : Elicio France)

2.3 Porte-à-porte

Un sondage a été réalisé par la société Elicio avec le cabinet de concertation Démopolis les 16 et 17 septembre 2025 ; lors de ce sondage, un bulletin d'information a été distribué. Ce fut également l'occasion d'inviter les riverains au forum d'information et d'échanger avec les habitants des communes de Lozay et de Vergné afin de les informer sur le projet. Au total, 34 échanges ont été comptabilisés.

Un compte rendu du porte-à-porte se trouve en Annexe 4.



Illustration 2 : Extrait du compte-rendu du porte-à-porte effectué du 16 au 17 septembre 2025 (Source : Demopolis Concertation)

2.4 Les outils d'information

- **Le site internet**

Afin de compiler l'ensemble des informations relatives au projet éolien de la Trézence, un site internet dédié a été mis en ligne à partir de juin 2021 : https://projeteolien-latrezence.fr



Illustration 3 : Page d'accueil du site internet du projet éolien de la Trézence

- **Le Bulletin d'information**

Un bulletin d'information et une lettre d'information ont été respectivement distribués les 16 et 17 septembre (lors du porte-à-porte) et le 3 novembre 2025 (préalablement à la tenue du Comité de projet).

Ils figurent en Annexes 5 et 6 du présent document.

Le bulletin d'information avait pour objectif d'informer des actualités du projet éolien de la Trézence et de prévenir de l'organisation prochaine du forum d'information ; quant à la lettre, elle conviait les administrés des communes de Lozay et Vergné au forum d'information.

3. Les actions à venir

Une fois le dossier d'autorisation environnementale déposé en Préfecture, un bulletin d'information sera envoyé aux administrés des communes de Lozay et de Vergné afin de les tenir informés.

La société Elicio se tient également à la disposition des mairies de Lozay et Vergné pour toute présentation et échanges concernant le projet.

Le projet éolien de la Trézence s'inscrit sous la loi Industrie verte du 23 octobre 2023 et son décret d'application du 6 juillet 2024 qui ont modifié la procédure d'autorisation environnementale unique pour les IOTA (projets soumis à la loi sur l'eau, hors ICPE) et les ICPE.

Cette réforme prévoit :

- « *Une parallélisation de la phase d'examen et de la phase de la consultation,*
- *Une modernisation de la consultation du public.*

Cette consultation du public est une nouvelle procédure, hybride, qui reprend pour partie les conditions de la participation du public par voie électronique mais également de l'enquête publique, en confiant sa conduite à un commissaire-enquêteur ou, si nécessaire, une commission d'enquête. La consultation, organisée aux frais du porteur de projet, dure 3 mois, au cours de laquelle deux réunions publiques sont organisées. Le porteur de projet doit prévoir la mise en place d'un site internet dédié à la consultation »[1].

[1] *https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Procedures-administratives-commissions/Autorisation-environnementale-et-Loi-Industrie-Verte*

Annexe 1 : Historique des échanges mails avec les communes de Lozay et Vergné

Annexe 2 : Compte-rendu du Comité de Projet

Annexe 3 : Compte-rendu du forum d'information

Annexe 4 : Compte-rendu du porte-à-porte

Annexe 5 : Bulletin d'information

Annexe 6 : Lettre d'information

ANNEXE 1

Résumé des échanges avec les élus de Lozay et Vergné

- **Echanges avec la municipalité de Vergné relatifs au Comité des élus proposé par Elicio**

De : Hugo Berroche
Envoyé : jeudi 12 juin 2025 15:36
À : mairie@vergne.fr <mairie@vergne.fr>
Objet : Projet éolien d'Elicio : présentation de la démarche d'information et de concertation à travers un comité destiné aux élus

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de parc éolien porté par la société Elicio sur votre commune, notre agence, Demopolis concertation, a été mandatée par Elicio pour mener une démarche d'information et de concertation auprès des habitants et des acteurs locaux des deux communes concernées par le projet (votre commune et celle de Lozay).

Cette démarche, qui s'inscrit dans un esprit d'écoute et de dialogue, vise à informer au mieux les habitants et à leur permettre de s'exprimer, à travers plusieurs formats : porte-à-porte, lettres d'information, forum participatif.

Afin de vous présenter cette démarche en amont et d'échanger avec vous sur ses modalités, nous souhaiterions organiser un **comité à destination des élus**, réunissant les représentants des deux communes concernées. L'objectif principal de ce comité est de partager en toute transparence le déroulement de la concertation à venir et de recueillir vos observations ou suggestions.

Il ne s'agit pas d'un temps de débat sur le projet en lui-même, bien que celui-ci sera présenté succinctement avec ses actualités, mais bien d'un moment d'échange autour de la méthode d'information et de dialogue qui sera mise en œuvre prochainement.

Nous serions reconnaissants de savoir si certains élus de votre commune seraient disposés à participer à ce comité, dont la date serait fixée courant du mois de juillet. Nous vous serions également très reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre réponse **d'ici une semaine, si possible.**

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hugo BERROCHE

Consultant confirmé

Tél. : +33 6 40 89 17 63

De : Hugo Berroche [mailto:hugo.berroche@demopolis-concertation.fr]
Envoyé : jeudi 19 juin 2025 16:14
À : mairie@vergne.fr
Objet : RE: Projet éolien d'Elicio : présentation de la démarche d'information et de concertation à travers un comité destiné aux élus

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de revenir vers vous concernant notre précédent courrier relatif à **la mise en place d'un comité d'information et de concertation dans le cadre du projet de parc éolien porté par la société Elicio** sur votre commune et celle de Lozay.

Ce comité vise à réunir les élus des deux communes afin de leur présenter en toute transparence les modalités de la démarche de concertation menée par notre agence, Demopolis concertation, et de recueillir leurs observations.

Dans ce cadre, nous serions reconnaissants de savoir si certains élus de votre commune pourraient participer à cette réunion, prévue courant juillet.

Si vous avez déjà pu prendre une décision à ce sujet, nous vous remercions par avance pour votre retour. À défaut, nous restons à votre disposition pour toute précision ou échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement,

Hugo BERROCHE

Consultant confirmé

Tél. : +33 6 40 89 17 63

De : MAIRIE <mairie@vergne.fr>
Envoyé : lundi 23 juin 2025 17:31
À : Hugo Berroche <hugo.berroche@demopolis-concertation.fr>
Objet : RE: Projet éolien d'Elicio : présentation de la démarche d'information et de concertation à travers un comité destiné aux élus

Monsieur,

Madame le Maire ne souhaite pas participer à votre présentation, elle n'est pas concernée par votre projet, le Conseil Municipal ne veut plus d'éolienne sur la commune tout comme d'ailleurs la commune de Lozay.

Vous pouvez vous rapprocher de la CDC des Vals de Saintonge et elle vous renseignera à ce sujet.

Cordialement

Sylvie DARDAT

Secrétaire

Mairie de VERGNÉ

10 Route de la Gare

17330 VERGNÉ

Tel : 05.46.24.60.56

- **Echanges avec la commune de Lozay relatifs au Comité des élus proposé par Elicio**

De : Hugo Berroche
Envoyé : jeudi 12 juin 2025 15:36
À : mairie@lozay.fr <mairie@lozay.fr>
Objet : Projet éolien d'Elicio : présentation de la démarche d'information et de concertation lors d'un comité destiné aux élus

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet de parc éolien porté par la société Elicio sur votre commune, notre agence, Demopolis concertation, a été mandatée par Elicio pour mener une démarche d'information et de concertation auprès des habitants et des acteurs locaux des deux communes concernées par le projet (votre commune et celle de Vergné).

Cette démarche, qui s'inscrit dans un esprit d'écoute et de dialogue, vise à informer au mieux les habitants et à leur permettre de s'exprimer, à travers plusieurs formats : porte-à-porte, lettres d'information, forum participatif.

Afin de vous présenter cette démarche en amont et d'échanger avec vous sur ses modalités, nous souhaiterions organiser un **comité à destination des élus**, réunissant les représentants des deux communes concernées. L'objectif principal de ce comité est de partager en toute transparence le déroulement de la concertation à venir et de recueillir vos observations ou suggestions.

Il ne s'agit pas d'un temps de débat sur le projet en lui-même, bien que celui-ci sera présenté succinctement avec ses actualités, mais bien d'un moment d'échange autour de la méthode d'information et de dialogue qui sera mise en œuvre prochainement.

Nous serions reconnaissants de savoir si certains élus de votre commune seraient disposés à participer à ce comité, dont la date serait fixée courant du mois de juillet. Nous vous serions également très reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre réponse **d'ici une semaine, si possible.**

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hugo BERROCHE

Consultant confirmé

Tél. : +33 6 40 89 17 63

Aucune réponse reçue de la part de la Mairie de Lozay

- **Echanges avec la commune de Lozay relatifs à la location d'une salle communale pour une réunion d'information**

De : Hugo Berroche
Envoyé : mardi 19 août 2025 15:20
À : mairie@lozay.fr <mairie@lozay.fr>
Objet : Projet éolien d'Elicio : Demande de location de la salle communale de Lozay pour une réunion d'information le lundi 27 octobre 2025

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous solliciter concernant la location de la salle communale de Lozay pour l'organisation, en soirée, d'une réunion d'information et de concertation ouverte aux habitants le lundi 27 octobre 2025, dans le cadre du projet éolien porté par la société Elicio.

L'objectif est d'informer les habitants et de recueillir leurs avis, dans un esprit d'écoute et de respect des points de vue. Il s'agit d'une location simple de la salle, sans implication de la commune dans le contenu de la réunion.

Serait-il possible de louer la salle communale à cette fin ? Le cas échéant, pourriez-vous m'indiquer la disponibilité de la salle à cette date en soirée, le tarif de location ainsi que les modalités pratiques associées ?

Pour faciliter l'organisation, je vous remercie par avance pour un retour avant la fin du mois. Je reste à votre disposition pour toute précision utile.

Cordialement,

Hugo BERROCHE

Consultant confirmé

Tél. : +33 6 40 89 17 63

Aucune réponse reçue de la part de la Mairie de Lozay

ANNEXE 2



Projet éolien de la Trézence

Comité de projet

Compte-rendu

La salle du Lavoir – Surgères, le 03 novembre 2025

Sommaire

1. Introduction 3
2. Les participants 4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges 5
4. Conclusion et prochaines étapes 11
5. Contacts 12

1. Introduction

Elicio est spécialisée dans le développement de projets de production d'électricité à partir de gisements éoliens. Le développement du projet éolien de la Trézence s'inscrit dans une démarche progressive.

En 2021, Elicio identifie un site propice à l'éolien à Vergné et Lozay. Cette identification s'est accompagnée de premiers sondages fonciers, de prises de contact avec les communes concernées, ainsi que de la réalisation d'une étude de préfaisabilité destinée à évaluer le potentiel du site.

En 2022, le porteur de projet a poursuivi la démarche de concertation locale, notamment à travers des rencontres avec les élus de la commune de Vergné, parallèlement au lancement des études de faisabilité technique et environnementale.

L'année 2023 a marqué une étape importante du processus avec l'installation du mât de mesure, destiné à collecter des données précises sur le vent et à confirmer la pertinence énergétique du site. Ces mesures constituent un préalable indispensable à la définition du futur parc.

Enfin, en 2025, la phase de définition du projet a été engagée. Elle a porté sur le choix de l'implantation, la réalisation des études d'impacts et la mise en place des mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Cette période a également été marquée par le renforcement de la concertation locale, à travers plusieurs actions : porte-à-porte auprès des habitants, distribution d'un bulletin d'information, et enfin avec l'organisation à venir d'un forum d'information ouvert au public prévu le jeudi 13 septembre de 17h à 20h afin de présenter l'état d'avancement du projet et de répondre aux interrogations des riverains et des élus.

A cette concertation volontaire s'est adjointe l'organisation d'un événement de concertation réglementaire en cet automne 2025 : le Comité de projet.

Les objectifs du comité de projet :

Ce Comité de projet s'est tenu le lundi 03 novembre 2025 de 18h à 20h à la salle du lavoir située sur la commune de Surgères. Cette rencontre poursuivait l'objectif principal d'échanger sur la faisabilité et les conditions d'intégration du projet dans le territoire auprès des élus des communes concernées et environnantes.

Conformément à la réglementation, le porteur de projet doit présenter au comité de projet :

- Les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée et ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Les principales caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte ;
- Les options de localisation envisagées, avec un plan parcellaire et des références cadastrales, une justification du choix du site et un extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables ;
- Les options de raccordement envisagées.

2. Les participants

Conformément à la réglementation encadrant les Comités de projet, les acteurs suivants ont été conviés à cet événement (participants obligatoires) :

- Communes : Antezant-la-Chapelle, Bernay-Saint-Martin, Coivert, Courant, Doeuil-sur-le-Mignon, Essouvert, La-Croix-Comtesse, La Jarrie-Audouin, Landes, Loulay, Lozay, Marsais, Migré, Saint-Félix, Saint-Martial-de-Loulay, Plaine-d'Argenson, Vergné et Villeneuve-la-Comtesse.
- Intercommunalité : Vals de Saintonge Communauté.

3 Mairies ont été représentées lors du Comité de projet :

- Damien RENNOU, 2ème adjoint au Maire de Migré
- Frédéric PINSONNEAU, 2e adjoint au Maire de Loulay
- Thierry COUTON, conseiller municipal de Doeuil sur le Mignon

Etaient présents du côté de l'équipe projet et concertation :

Elicio :

- Romain LEDUNOIS, Responsable développement Grand Ouest
- Julien CHOUAN, Chef de projet

Demopolis Concertation :

- Lorette HAFFNER, associée et cheffe de projet
- Claire ROGER, consultante

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

L'ensemble des avis, questions et suggestions recueillis pendant le comité ont été pris en note par l'équipe de Demopolis Concertation.

3.1. Les éléments présentés

1. Introduction et cadre juridique du comité de projet
2. Informations générales sur l'entreprise
3. Le projet de parc éolien de La Trézence
4. Quelques résultats d'études de faisabilité
5. Les retombées économiques
6. Echanges / discussions
7. Synthèse des échanges et clôture

Vous pouvez retrouver les supports partagés lors du comité de projet sur le site Internet du projet (https://www.projeteolien-latrezence.fr//comitédeprojet)

A noter que, suite à une demande des élus locaux, le support présenté en séance a été complété d'un panel plus élargi de photomontages.

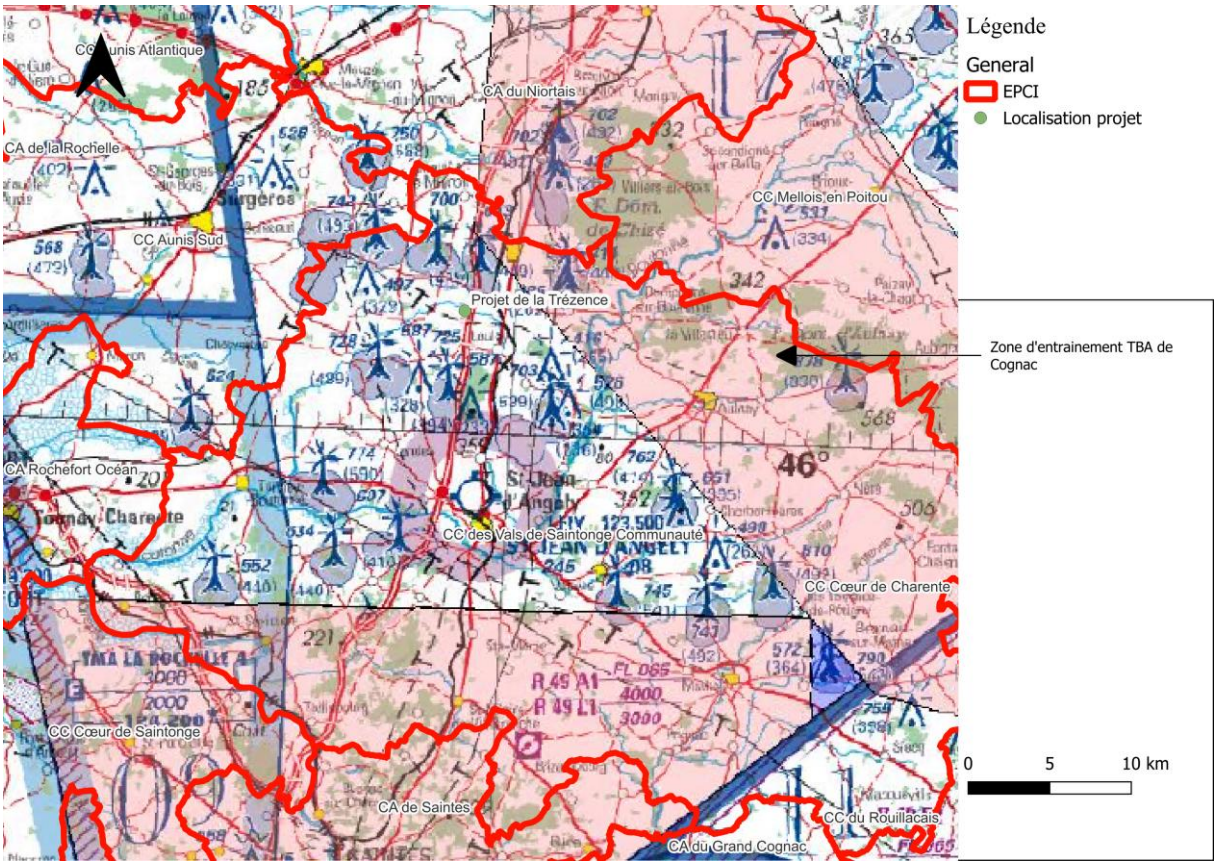
3.2. Les questions et échanges suite à la présentation

Sur le contexte éolien départemental et intercommunal

Question d'un participant : *« En 2023 on avait 140 mâts en Charente-Maritime dont 116 en Vals de Saintonge soit 92% qui sont chez nous, ce qui n'est plus supportable. Nous sommes déjà extrêmement bien dotés en termes de mâts, avec en plus des champs solaires qui arrivent. On produit déjà 180% de nos besoins, pourquoi continuer de développer ici ? »*

Réponse de Elicio : Nous comprenons le sentiment de saturation, mais il faut rappeler que l'électricité ne représente qu'une partie des besoins énergétiques du territoire. Dans d'autres zones du département, les radars militaires limitent fortement le développement éolien, notamment depuis le transfert des activités vers la base de Cognac, qui rend la moitié Nord du département inopportune au développement. Notre projet s'inscrit dans une logique de densification plutôt que de dispersion, pour éviter un mitage du territoire.

[En complément, nous joignons ci-dessous la carte OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) – Zones de Très Basse Altitude de Cognac]



Question d'un participant : *« Vous indiquez vouloir éviter le mitage éolien en local, pouvez-vous développer ce sujet ?»*

Réponse de Elicio : L'évitement du mitage consiste à regrouper les éoliennes plutôt que de les disperser sur plusieurs sites. Le projet s'inscrit donc dans la continuité des parcs de Vergné et de Villeneuve-la-Comtesse, afin d'assurer une cohérence paysagère et de limiter l'effet de dispersion sur le territoire.

Remarque d'un participant : *« Il y a 20 ans j'étais pro énergie renouvelable mais aujourd'hui je change de discours. J'étais un fervent de l'éolien mais aujourd'hui on a une saturation. Les premières c'était joli mais 180 éoliennes dans le secteur ce n'est plus supportable. »*

Sur le projet éolien de La Trézence

Question d'un participant : *« A quelle distance des hameaux de Thouard et la Cavaterie seront les éoliennes les plus proches ?»*

Réponse de Elicio : Les éoliennes seront pour les plus proches situées à 502 mètres de Thouard et à 531 mètres de la Cavaterie.

Question d'un participant : *« Dans la plupart des projets les constructeurs préfèrent une distance de 700m à la distance règlementaire de 500m. Pourquoi ne pas vous être éloignés davantage des habitations ? »*

Réponse de Elicio : Le site est très contraint : bocage, zones humides, avifaune (notamment les milans noirs), chauves-souris, proximité de l'autoroute et de la déchèterie. Ces éléments ont fortement limité les zones possibles d'implantation. Dès que c'est techniquement possible, nous nous éloignons des habitations pour réduire les nuisances sonores et visuelles, mais l'habitat dispersé restreint les marges de recul.

Remarque d'un participant : *« La zone concernée par l'éolienne 3 est fréquemment concernée par les inondations. Depuis l'antiquité ce sont des terres incultes et immergées. Un parc voisin a eu des difficultés d'implantation à cause de grues qui sont restées embourbées. »*

Réponse de Elicio : La zone fera l'objet d'études géotechniques approfondies afin d'adapter la conception des fondations aux caractéristiques du sol et aux risques d'inondation. Il est important de distinguer zones humides et zones inondables, qui ne se recoupent pas toujours. Nous restons attentifs à ce point de vigilance et adapterons le projet en conséquence, et vous remercions pour ce partage d'informations.

Question d'un participant : *« Peut-on avoir le nom des propriétaires concernés ?»*

Réponse de Elicio : Ces informations sont à ce stade confidentielles, elles seront cependant rendues disponibles au moment de l'enquête publique.

Question d'un participant : *« On prend en considération les servitudes aériennes, les oiseaux, les chauves-souris, mais au final quand est-ce qu'on prend en considération l'humain ? »*

Réponse de Elicio : L'étude d'impact comprend l'étude du milieu humain. A savoir la démographie, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement sonore, les réceptions TV, les activités économiques, l'étude du danger, etc. La concertation, volontaire ou réglementaire, permet également d'aller plus loin dans cette approche. Toutes ces démarches visent à réduire les impacts pour les habitants. Nous sommes conscients des préoccupations locales, tout en gardant à l'esprit que les énergies renouvelables font partie des solutions pour l'avenir de nos territoires.

Sur les études écologiques

Question d'un participant : *« Qui est la société qui a réalisé les études écologiques ? »*

Réponse de Elicio : Le bureau d'études ENCIS Environnement, implanté notamment à Niort, a réalisé les études écologiques du projet. Dans la mesure du possible, nous travaillons avec des associations environnementales locales telles que la Ligue de Protection des Oiseaux ou Nature Environnement mais dans le cas de la Trézence, les agences locales n'ont pas souhaité fournir de donnée sur le site. Une année complète d'observations a été menée pour établir les sensibilités et enjeux de la zone, les impacts potentiels du projet, et le cas échéant un plan de bridage théorique. Ce plan fera ensuite l'objet d'un suivi pendant les trois premières années d'exploitation du parc, afin de vérifier s'il doit être ajusté ou renforcé. Le détail des bureaux d'études partenaires figure en page 47 de la présentation.

Question d'un participant : *« Comment sont contrôlés les bridages ? Je doute que les contrôles soient effectifs. »*

Réponse de Elicio : Les parcs éoliens sont classés ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), ce qui implique des contrôles réguliers par les services de la préfecture, généralement tous les 3 à 5 ans, pour vérifier notamment le respect des bridages. À chaque réexamen, environ tous les 10 ans, les prescriptions sont souvent renforcées plutôt qu'assouplies. Les données de suivi des bridages sont des données publiques qui peuvent être demandées en préfecture. Ces contrôles garantissent que les engagements pris sur le plan acoustique et environnemental sont bien respectés.

Question d'un participant : *« Les éoliennes s'arrêtent automatiquement quand elles détectent un oiseau ou une chauve-souris ? »*

Réponse de Elicio : Dans le cadre du projet éolien de la Trézence, le choix a été pris d'installer des systèmes de détections automatiques (SDA), en particulier pour la préservation des Milans noirs nichant à proximité. Il s'agit d'un système que nous avons testé sur de précédents parcs et que nous souhaitons mettre en œuvre ici dans le cadre de nos mesures de réduction des impacts. Le système est entièrement automatisé et, via des capteurs ou caméras, permet d'arrêter les éoliennes en temps réel lorsqu'une espèce spécifique vole à proximité et en direction des mâts.

Sur les études paysagères

Question d'un participant : *« Peut-on voir les photomontages depuis Thouard et la Cavaterie?»*

Réponse de Elicio : Ceux-ci ne sont pas inclus dans la présentation de ce soir, nous avons dû choisir un panel à partir des 54 points de vue existants, toutefois nous nous engageons à les ajouter au support qui sera mis en ligne dans les prochains jours sur le site du projet. Vous pouvez retrouver ces photomontages en pages 40 et 41 de la présentation.

Question d'un participant : *« Est-ce que vous faites des photomontages de nuit ? La nuisance lumineuse est considérable, une véritable guirlande de Noël… »*

Réponse de Elicio : Aujourd'hui, l'éclairage des éoliennes reste encadré par la réglementation de l'aviation civile (DGAC), qui ne permet pas de dérogation comme cela peut exister dans d'autres pays (cônes lumineux dirigés vers le ciel, mise en lumière uniquement en cas de présence d'un avion, etc.). La solution la plus prometteuse serait un système de détection des aéronefs, néanmoins si la profession éolienne agit auprès de la DGAC cette dernière n'a pas encore opté pour cette évolution. Nous ne réalisons pas de photomontages de nuit car ce n'est pas demandé par la préfecture, en revanche nous réalisons des photomontages diurnes à "feuilles tombées" pour montrer l'impact maximal. A noter qu'il y a eu par le passé des expérimentations dans les Hauts-de-France et le Grand Est pour réaliser des photomontages de nuit, celles-ci ont été abandonnées par l'Etat.

Sur l'information et la concertation

Question d'un participant : *« Est-ce qu'on retrouvera le site internet en mairie ? Ainsi que le flyer d'information pour le forum d'information ? »*

Réponse de Elicio : Le support de présentation sera mis en ligne sur le site du projet au même titre que le flyer d'invitation au forum. Sur demande, il peut également être envoyé par mail aux communes.

Question d'un participant : *« Pourquoi ne pas avoir rencontré les élus de Lozay ?»*

Réponse de Elicio : Nous avons à de multiples reprises souhaité les rencontrer mais les élus municipaux de Lozay ont toujours décliné.

Question d'un participant : *Est-ce que les communes de Vergné et Lozay soutiennent le projet ?»*

Réponse de Elicio : Les communes de Vergné et Lozay n'apportent pas leur soutien au projet, elles ont précédemment délibéré défavorablement à tout projet éolien sur leur territoire respectif. Nous tenons toutefois à maintenir un dialogue ouvert et à partager l'information en toute transparence avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Remarque d'un participant : *« Je trouve ça dommage que le projet se poursuive alors même que la commune ne soutient pas le projet. »*

Réponse de Elicio : « Certaines communes restent ouvertes à l'information ou à la discussion, même sans soutenir le projet. D'autres adoptent une position de principe plus réservée, parfois fondée sur d'anciennes expériences. La réglementation et les pratiques ont pourtant beaucoup évolué. Nous respectons les choix de chaque commune et souhaitons avant tout maintenir un dialogue constructif à l'échelle du territoire. »

Question d'un participant : *« Pourquoi avoir choisi d'organiser le comité de projet à Surgères, qui se trouve relativement loin du site ? »*

Réponse de Elicio : Nous avons sollicité plusieurs communes proches du site — Vergné, Lozay, Migré, ainsi que certains lieux privés pour organiser la réunion (Musée départemental de l'école publique à Vergné, salles privées et publiques sur Saint-Jean-d'Angély notamment), mais aucun n'a pu (ou souhaité) accueillir l'événement. La commune de Surgères a, elle, accepté de mettre une salle à disposition, ce qui nous a permis de maintenir la rencontre dans de bonnes conditions.

Remarque d'un participant : *« Il est dommage de ne pas avoir élargi l'information aux communes proches du projet. »*

Réponse de Elicio : Nous comprenons cette remarque. Certaines communes voisines, qui ne soutiennent pas le projet, nous ont expressément demandé de ne pas mener d'information ou de porte-à-porte sur leur territoire. Nous respectons cette position, tout en maintenant une information régulière dans les communes concernées par l'implantation.

Remarque d'un participant *: « On est seulement 3 présents ce soir, je déplore que les autres communes ne soient pas représentées ici. Ce n'est peut-être pas la porte à côté mais ce n'est pas le bout du monde non plus. »*

Réponse de Elicio : En effet, si l'intégralité des participants obligatoires a été convoqué (18 communes et 1 intercommunalité), seules 3 mairies sont représentées ce soir.

4. Conclusion et prochaines étapes

Dans le respect de ses obligations réglementaires, Elicio a tenu en ce lundi 3 novembre 2025, de 18h à 20h à Surgères, le Comité de Projet en la présence de représentants de 3 communes.

Les éléments présentés ont répondu aux objectifs et contenus du Comité de projet, et des échanges riches ont pu avoir lieu entre les participants et le porteur de projet.

Plus spécifiquement, on notera :

- Le partage d'un sentiment de saturation en matière de développement des énergies renouvelables dans un contexte local / intercommunal / départemental ;
- Des questions de compréhension et d'approfondissement relatives au projet éolien de La Trézence, sans pour autant comporter de demande explicite d'évolution du projet ;
- Des apports et attentes en matière de concertation et d'information du public, qui seront traités par Elicio dans les meilleurs délais.

Les engagements d'Elicio suite au Comité de projet relèvent donc :

- D'un ajout de photomontages dans la présentation du Comité de projet, à l'occasion de sa mise en ligne sur le site internet dédié ;
- D'un partage du flyer d'invitation (pour le Forum du 13 novembre 2025) aux municipalités présentes, à toutes fins de partage auprès de leurs administrés.

A l'issue de cette phase de concertation, le dossier de demande d'autorisation environnementale sera déposé en Préfecture cet hiver et le projet entrera dans sa phase dite d'instruction. Celle-ci comportera une phase de concertation réglementaire via l'organisation d'une consultation publique.

Dans l'attente, les questions et demandes de renseignements peuvent être transmises aux équipes d'Elicio via les contacts ci-après renseignés.

5. Contacts

Julien CHOUAN, chef de projet
Julien.chouan@elicio-france.fr

Romain LEDUNOIS, responsable développement
romain.ledunois@elicio-france.fr

ANNEXE 3



Projet éolien de la Trézence

Forum d'information

Compte-rendu

La salle du Lavoir – Surgères, le 13 novembre 2025

Sommaire

1. Introduction 3
2. Les participants 4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges 5
4. Conclusion et prochaines étapes 12
5. Contacts 13
6. Annexes – Les supports du forum 13

1. Introduction

Elicio est spécialisée dans le développement de projets de production d'électricité à partir de gisements éoliens. Le développement du projet éolien de la Trézence s'inscrit dans une démarche progressive.

En 2021, Elicio identifie un site propice à l'éolien à Vergné et Lozay. Cette identification s'est accompagnée de premiers sondages fonciers, de prises de contact avec les communes concernées, ainsi que de la réalisation d'une étude de préfaisabilité destinée à évaluer le potentiel du site.

En 2022, le porteur de projet a poursuivi la démarche de concertation locale, notamment à travers des rencontres avec les élus de la commune de Vergné, parallèlement au lancement des études de faisabilité technique et environnementale.

L'année 2023 a marqué une étape importante du processus avec l'installation du mât de mesure, destiné à collecter des données précises sur le vent et à confirmer la pertinence énergétique du site. Ces mesures constituent un préalable indispensable à la définition du futur parc.

Enfin, en 2025, la phase de définition du projet a été engagée. Elle a porté sur le choix de l'implantation, la réalisation des études d'impacts et la mise en place des mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Cette période a également été marquée par le renforcement de la concertation locale, à travers plusieurs actions : porte-à-porte auprès des habitants, distribution d'un bulletin d'information, comité de projet et enfin le forum d'information.

Les objectifs du forum d'information :

Ce forum d'information s'est tenu le jeudi 13 novembre 2025 de 17h à 20h à la salle du lavoir située sur la commune de Surgères. Ouvert aux élus et habitants des communes de Lozay et Vergné (et communes voisines ayant souhaité relayer l'invitation), le forum visait principalement à :

- Présenter le projet éolien de la Trézence, ses résultats d'études, ses retombées et sa concertation ;
- Répondre à toutes les questions des participants relatives au projet ou à l'éolien de façon plus générale ;
- Recenser les avis, remarques et éventuelles suggestions du territoire vis-à-vis du projet.

2. Les participants

Le Forum informatif a accueilli 7 participants dont :

- 6 personnes de la commune de Vergné ;
- 1 personne de la commune d'Antezant-la-Chapelle.

Etaient présents du côté de l'équipe projet et concertation :

Elicio :

- Romain LEDUNOIS, Responsable développement Grand Ouest
- Julien CHOUAN, Chef de projet

Demopolis Concertation :

- Lorette HAFFNER, associée et cheffe de projet
- David HEINRY, Président et associé

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

L'événement a été organisé sous la forme d'une exposition temporaire, composée de panneaux d'information et d'espaces d'expression, ainsi que d'une projection continue d'un support de présentation du projet contenant notamment des photomontages.

Les participants étaient invités à prendre connaissance de l'exposition, l'équipe d'Elicio étant présente à leurs côtés pour répondre à toutes leurs questions.

Les échanges ont été pris en notes par l'équipe de Demopolis Concertation, dont une synthèse est proposée ci-après.

3.1. Les éléments présentés

1. Panneau 1 : Pourquoi développer un projet éolien ?
2. Panneau 2 : Le projet éolien de La Trézence
3. Panneaux 3 et 4 : Quels sont les résultats des études ?
4. Panneau 5 : Quelles sont les retombées pour le territoire ?
5. Panneau 6 : Rencontrer, écouter, comprendre – retour sur le porte-à-porte
6. Panneau 7 : Le mécanisme d'une éolienne
7. Panneau 8 : Parc éolien terrestre et en mer
8. Panneau 9 : La phase chantier
9. Diffusion vidéoprojetée : Le projet, ses études et ses photomontages

Vous pouvez retrouver les supports partagés lors du Forum d'information en annexe du présent compte-rendu ainsi que sur le site Internet du projet (https://www.projeteolien-latrezence.fr/).

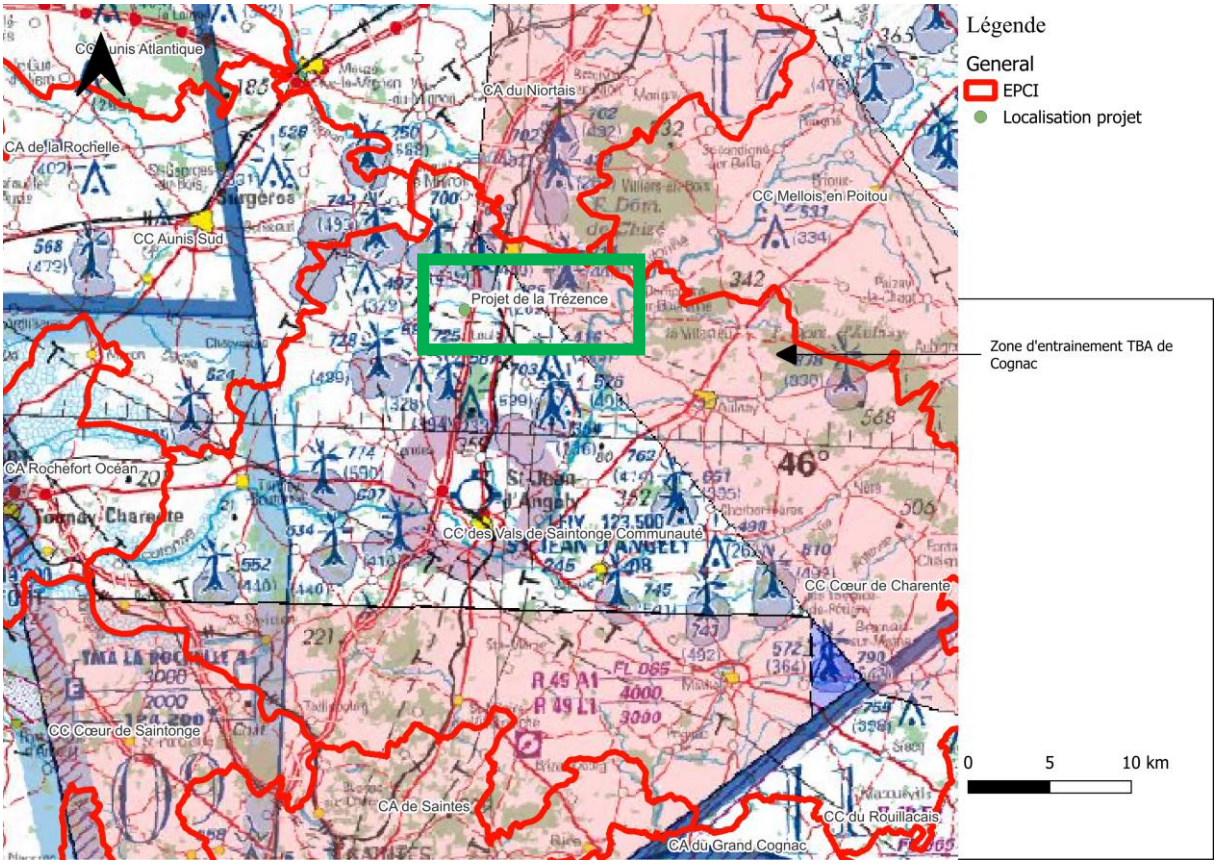
3.2. Les questions et échanges lors du Forum

Sur le contexte éolien départemental et intercommunal

Question d'un participant : *« Pourquoi continuer de développer ici, alors que nous sommes clairement dans un contexte de saturation ? »*

Réponse de Elicio : Nous comprenons le sentiment de saturation, mais il faut rappeler que l'électricité ne représente qu'une partie des besoins énergétiques du territoire. Dans d'autres zones du département, les radars militaires limitent fortement le développement éolien, notamment depuis le transfert des activités vers la base de Cognac, qui rend la moitié Nord du département inopportune au développement. Notre projet s'inscrit dans une logique de densification plutôt que de dispersion, pour éviter un mitage du territoire.

[En complément, nous joignons ci-dessous la carte OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) – Zones de Très Basse Altitude de Cognac]



Question d'un participant : *« Entre nos communes et Surgères, c'est un véritable sapin de Noël qui clignote la nuit, vous devez bien le voir. Rien n'est possible pour limiter cela ? »*

Réponse de Elicio : Nous entendons parfaitement votre remarque. Il faut savoir que le balisage lumineux des parcs éoliens est une obligation réglementaire imposée par l'aviation civile, pour garantir la sécurité des vols. Les développeurs ne peuvent donc agir à ce niveau. Sachez toutefois que des négociations ont été ouvertes entre les représentants de la filière éolienne et la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) afin de trouver des solutions, qui existent parfois dans d'autres pays (balisage lumineux tourné vers le ciel, allumage uniquement en cas de détection d'un aéronef à proximité, etc.).

Question d'un participant : *« Pourquoi continuer à développer de l'éolien alors que le nucléaire nous suffit et est bien moins gênant ? »*

Réponse de Elicio : C'est une question importante que beaucoup se posent. La France dispose d'un parc nucléaire solide, mais il ne couvre pas tout seul l'ensemble des besoins énergétiques, et ne répond pas à tous les enjeux d'avenir. Nos politiques nationales et régionales nous engagent collectivement à diversifier le mix et à développer fortement les énergies renouvelables, dont l'éolien fait partie. L'enjeu n'est ainsi pas de choisir entre le nucléaire et l'éolien, mais de construire un mix énergétique capable de garantir la sécurité d'approvisionnement, des coûts maîtrisés et une réduction effective des émissions de gaz à effet de serre. A sa mesure, le projet de parc éolien de La Trézence s'inscrit dans cette stratégie globale, aux côtés du nucléaire et des autres énergies renouvelables.

Sur le projet éolien de La Trézence

Question d'un participant : *« Pourquoi menez-vous ce projet éolien alors que les deux mairies concernées ont refusé d'avoir des éoliennes ? »*

Réponse de Elicio : Il faut tout d'abord noter qu'il s'agissait de délibérations de principe, et non relatives à notre projet spécifiquement. Ensuite, rappeler que les municipalités disposent d'un avis consultatif, le seul pouvoir décisionnaire final étant entre les mains du préfet. Nous respectons les choix des communes et souhaitons maintenir un dialogue constructif à l'échelle du territoire, quelles que soient leurs positions. C'est notamment ce que nous avons fait depuis l'émergence et le développement du projet, une commune a accepté de nous recevoir malgré son positionnement défavorable, l'autre non.

Question d'un participant : *« Pourquoi les éoliennes sont-elles aussi proches des habitations ? Il me semblait que l'intercommunalité avait voté pour que la distance minimale ici soit de 700 mètres. »*

Réponse de Elicio : L'Agglomération des Vals de Saintonge a effectivement acté ce type de décision via un Guide des bonnes pratiques de l'éolien en décembre 2023, toutefois celui-ci n'est pas opposable. Par ailleurs, le projet éolien de la Trézence a été initié en 2021, bien avant l'adoption de ce guide. Nous tentons toutefois de nous éloigner au maximum des habitations dès lors que les contraintes le permettent, et respectons la réglementation française qui impose une distance minimale de 500 mètres aux habitations.

Question d'un participant : *« A quelle distance de l'aérodrome le projet est-il situé ? »*

Réponse de Elicio : Le projet éolien de la Trézence est situé à environ 12 – 13 km de l'aérodrome de Saint-Jean-d'Angély.

Question d'un participant : *« Disposez-vous de l'avis positif de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour ce projet ? »*

Réponse de Elicio : En amont du lancement des études du projet, nous avons réalisé des pré-études aéronautiques qui n'ont révélé aucune contrainte rédhibitoire sur la zone, ce qui a permis de poursuivre le développement. Nous avons plus récemment sollicité une nouvelle fois la DGAC mais n'avons pas encore reçu leur avis.

Remarque d'un participant : *« Les parcs éoliens et même les mâts de mesure sont particulièrement dangereux pour les activités aéronautiques locales, cela contraint fortement nos activités et pose vraiment un problème de sécurité de plus en plus fort. »*

Réponse de Elicio : Nous comprenons ces contraintes, et nous nous engageons à intégrer les exigences de la DGAC sur le projet de la Trézence comme pour l'ensemble de nos projets. Qu'il s'agisse du projet éolien ou du mât de mesure, la DGAC est systématiquement sollicitée lors de l'instruction des dossiers, son avis est conforme et réglementaire. Par conséquent, si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, que ce soit pour le projet éolien ou le mât de mesure, le porteur de projet ne peut obtenir d'autorisation à son installation. Dans le cas présent, le mât de mesure a reçu un avis en date du 02 janvier 2023 concluant que ce dernier :

- *« n'est pas situé dans une zone grevée de servitudes aéronautiques ou radioélectriques gérées par l'Aviation civile ;*
- *n'aura pas d'incidence au regard des procédures de circulation aérienne publiées. »*

Un même avis sera édité par l'Aviation civile sur le projet éolien lorsque le dossier de demande d'autorisation environnementale de ce dernier sera en phase d'instruction, c'est-à-dire déposé en Préfecture.

Question d'un participant : *« Pourquoi les éoliennes ne sont prévues que sur une seule des 3 portions de la zone d'étude ? »*

Réponse de Elicio : La zone d'implantation potentielle (ZIP) identifiée en 2021 était volontairement large pour permettre d'y mener toutes les études nécessaires : écologiques, acoustiques, paysagères et techniques. En croisant l'ensemble des résultats d'études, il est apparu que seule une certaine portion de la ZIP permettait d'implanter des machines tout en respectant simultanément l'ensemble des contraintes identifiées.

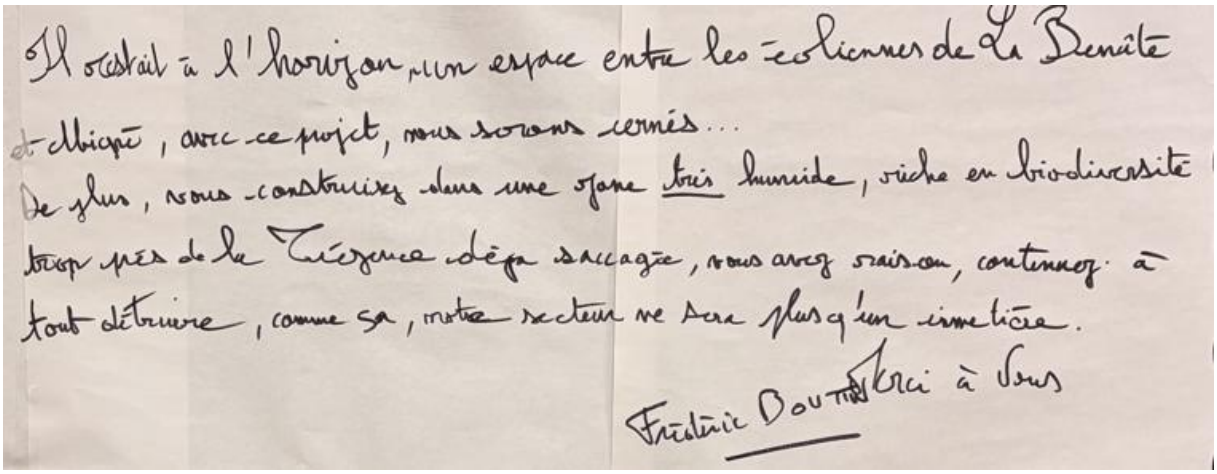
Question d'un participant : *« Où en est le projet éolien aujourd'hui ?»*

Réponse de Elicio : Les différentes études relatives au projet éolien de la Trézence ont été réalisées et nous sommes en train de finaliser le dossier de demande d'autorisation environnementale. Passée cette phase de concertation volontaire (bulletin d'information, porte-à-porte, forum d'information) et réglementaire (comité de projet, envoi du résumé non technique), nous serons prêts en vue du dépôt du dossier cet hiver auprès des autorités compétentes.

Question d'un participant : *« Quelle sera la puissance du parc ? »*

Réponse de Elicio : Les machines que nous prévoyons d'installer sont d'une puissance unitaire de 3,6 MW. La puissance totale installée du parc sera donc de 10,8 MW.

Avis d'un participant, recensé via le panneau d'expression : *« Il restait à l'horizon un espace entre les éoliennes de La Benâte et Migré, avec ce projet, nous serons cernés... De plus, vous construisez dans une zone très humide, riche en biodiversité, trop près de la Trézence déjà saccagée, vous avez raison, continuez à tout détruire, comme ça, notre secteur ne sera plus qu'un cimetière. Merci à vous. Frédéric BOUTIN. »*



[Extrait du panneau d'expression]

Sur les études écologiques

Question d'un participant : *« Qu'ont révélé les études écologiques concernant l'avifaune ? Quelles espèces ont été trouvées sur la zone d'implantation potentielle ? »*

Réponse de Elicio : Les études écologiques menées sur la zone d'implantation potentielle ont permis de recenser 2 espèces à enjeux forts (le Milan noir et le Bruant proyer, au centre et au nord de la zone), et plusieurs autres espèces à enjeux modérés, notamment la Bondrée apivore, trois espèces de busards ou encore le Circaète Jean-le-Blanc. En ce qui concerne les chiroptères, deux espèces (parmi les 17 recensées) présentent des enjeux forts.

Plus globalement, les enjeux de la zone sont faibles à modérés, avec des problématiques plus marquées à proximité des milieux boisés. Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation sont intégrées dans le parc en projet, afin de réduire son impact sur les espèces les plus sensibles.

Remarque d'un participant : *« Je ne crois pas dans les mesures que vous évoquez, les éoliennes tuent les oiseaux et les chauves-souris. On trouve des oiseaux morts en nombre au pied des éoliennes déjà installées. »*

Réponse de Elicio : Toute activité humaine a un impact sur son environnement, cela est certain. Néanmoins les parcs éoliens sont parmi les activités les plus encadrées et surveillées en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité. A noter que des études sont réalisées a

posteriori de la mise en service des parcs pour vérifier s'il y a mortalité et le cas échéant ajuster les mesures de réduction.

Plus spécifiquement dans le cadre du projet éolien de la Trézence, le choix a été pris d'installer des systèmes de détections automatiques (SDA), pour la préservation des oiseaux et en particulier des Milans noirs nichant à proximité. Le système est entièrement automatisé et, via des capteurs ou caméras, permet d'arrêter les éoliennes en temps réel lorsqu'une espèce spécifique vole à proximité et en direction des mâts.

Sur les retombées locales

Question d'un participant : *« Etes-vous certains des retombées estimées pour la fiscalité communale ? Aujourd'hui la commune de Vergné a déjà 3 éoliennes en fonctionnement sur son territoire et les retombées sont très inférieures aux chiffres que vous présentez. »*

Réponse de Elicio : Les montants présentés pour le projet de La Trézence proviennent d'une estimation réalisée à partir des taux de fiscalité en vigueur en 2025 et sont liés à la puissance du parc (et non pas au nombre d'éoliennes). Les montants observés aujourd'hui sur les trois éoliennes déjà en service à Vergné résultent certainement du cadre fiscal applicable au moment de leur installation, qui peut être différent de celui estimé pour le projet de La Trézence.

Remarque d'un participant : *« Pour de petites communes telles que les nôtres, les retombées fiscales des éoliennes sont importantes. Je connais des communes avec des parcs éoliens qui ne touchent rien, c'est bien qu'on puisse avoir cela. »*

Question d'un participant : *« Quelles compensations prévoyez-vous pour les habitants qui vont subir les nuisances du parc ? »*

Réponse de Elicio : Nous comprenons les inquiétudes exprimées concernant les nuisances potentielles du parc. Il est important de rappeler que le projet a été conçu pour éviter ou réduire autant que possible les impacts, conformément à la démarche ERC (Éviter – Réduire – Compenser) qui structure toutes les études réalisées par des bureaux d'études indépendants. Pour les particuliers, la loi ne prévoit pas d'indemnisation individuelle liée à la présence d'un parc éolien. Des mesures compensatoires et d'accompagnement sont toutefois prises et bénéficient au territoire dans son ensemble : par exemple un bridage acoustique, des mesures paysagères et pour le cadre de vie, etc.

Sur l'information et la concertation

Question d'un participant : *« Quand a été distribué le bulletin d'information ? »*

Réponse de Demopolis Concertation : Le bulletin d'information a été distribué dans les boîtes aux lettres des deux communes de Lozay et Vergné les 16 et 17 septembre 2025, à l'occasion d'un porte-à-porte d'information et d'écoute des habitants. Le flyer d'invitation au forum de ce soir a quant à lui été distribué en boîtes aux lettres le lundi 3 novembre 2025.

Question d'un participant : *« Pourquoi certains endroits n'ont-ils pas reçu le bulletin ? »*

Réponse de Demopolis Concertation : La distribution des deux documents a été réalisée par l'équipe de Demopolis Concertation. Malgré tout le soin apporté à cette action, des erreurs peuvent subvenir et nous nous en excusons. Il arrive également que des habitants jettent machinalement les bulletins lorsqu'ils sont considérés comme de la publicité, et pensent ainsi ne pas y avoir eu accès. Nous rappelons que l'ensemble des documents d'information publics de la démarche sont disponibles sur le site internet du projet.

Question d'un participant : *« Pourquoi avoir choisi d'organiser le forum d'information à Surgères, qui se trouve relativement loin du site ? »*

Réponse de Elicio : Nous avons sollicité plusieurs communes proches du site — Vergné, Lozay, Migré, ainsi que certains lieux privés pour organiser la réunion (Musée départemental de l'école publique à Vergné, salles privées et publiques sur Saint-Jean-d'Angély notamment), mais aucun n'a pu (ou souhaité) accueillir l'événement. La commune de Surgères a, elle, accepté de mettre une salle à disposition, ce qui nous a permis de maintenir la rencontre dans de bonnes conditions. Nous regrettons toutefois que ce forum ait eu lien en dehors des communes d'implantation ou limitrophes, cela aurait permis, sans nul doute, une meilleure proximité de l'information.

Remarque d'un participant *: « C'est dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde ce soir. »*

Réponse de Elicio : Nous partageons ce sentiment, mais sommes toutefois satisfaits que la « distance » ait permis à 7 habitantes et habitants de prendre part à l'événement. Encore merci à eux.

4. Conclusion et prochaines étapes

Via la tenue de ce Forum d'information s'est clôturée la phase d'information et de concertation volontaire du projet éolien de la Trézence, initiée courant septembre par la distribution d'une lettre d'information, la mise en ligne d'un site internet dédié au projet ainsi que la réalisation d'une action de porte-à-porte sur les 2 communes de Vergné et Lozay.

L'ensemble des actions d'information et de concertation va faire l'objet d'un bilan de concertation qui sera associé au dossier de demande d'autorisation environnementale.

La phase dite de développement du projet éolien va ainsi prendre fin cet hiver, tandis que la phase d'instruction va s'ouvrir à l'occasion du dépôt du dossier en préfecture.

Durant cette instruction, une consultation du public sera organisée afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier et partager son avis.

Dans l'attente de cette nouvelle étape de présentation et de partage, l'équipe d'Elicio tient à remercier à nouveau l'ensemble des acteurs locaux ayant pris part à la démarche de concertation volontaire menée, et se place à leur disposition en cas de question.

Le site internet du projet reste également disponible pour retrouver les principales informations relatives au projet et à sa démarche de concertation : https://www.projeteolien-latrezence.fr .

ANNEXE 4

PROJET ÉOLIEN LA TREZENCE

Les résultats de l'action de porte-à-porte du 16 et 17 septembre 2025

élicio

demopolis
concertation

23 septembre 2025



Source photo : photo prise à Vergné(septembre 2025)

SOMMAIRE

01. LES OBJECTIFS DE NOTRE MISSION
PAGE 3

02. RÉSULTATS QUANTITATIFS
PAGE 6

03. PERCEPTION DES HABITANTS RENCONTRÉS
PAGE 10

CHAPITRE 1

Les objectifs de notre mission



Source photo : photo prise à Vergné (février 2025)

Le cadre de notre mission

- Situées dans le nord-ouest des Vals de Saintonge, en Charente-Maritime, les communes de Vergné et de Lozay sont proches de Saint-Jean-d'Angély et **desservies par l'autoroute A10.**

- À Lozay, **le Jardin de sculptures romanes**, implanté sur l'aire de l'A10, et **l'église Saint-Pierre** constituent des repères patrimoniaux. A Vergné, **la Trézence** se situe au sud-ouest du territoire communal.

- Des communes de **83 foyers (Vergné) et 115 foyers (Lozay)** en 2021 (source : Insee).



Informer, écouter et comprendre







1. Recueillir les avis des habitants rencontrés, sans logique de sondage, et en faire la synthèse dans un verbatim.

2. **Informer les habitants sur le projet, recevoir leur avis** sur l'éolien et le projet, leur connaissance et leur avis sur Elicio, et sur leurs besoins et envies en termes d'information et de concertation.

3. Distribuer aux habitants la **lettre d'information** lorsqu'ils nous ouvrent la porte, ou à défaut, la glisser dans l'ensemble des boîtes aux lettres des deux communes.

Source photos : photos prises à Vergné et Lozay (septembre 2025)

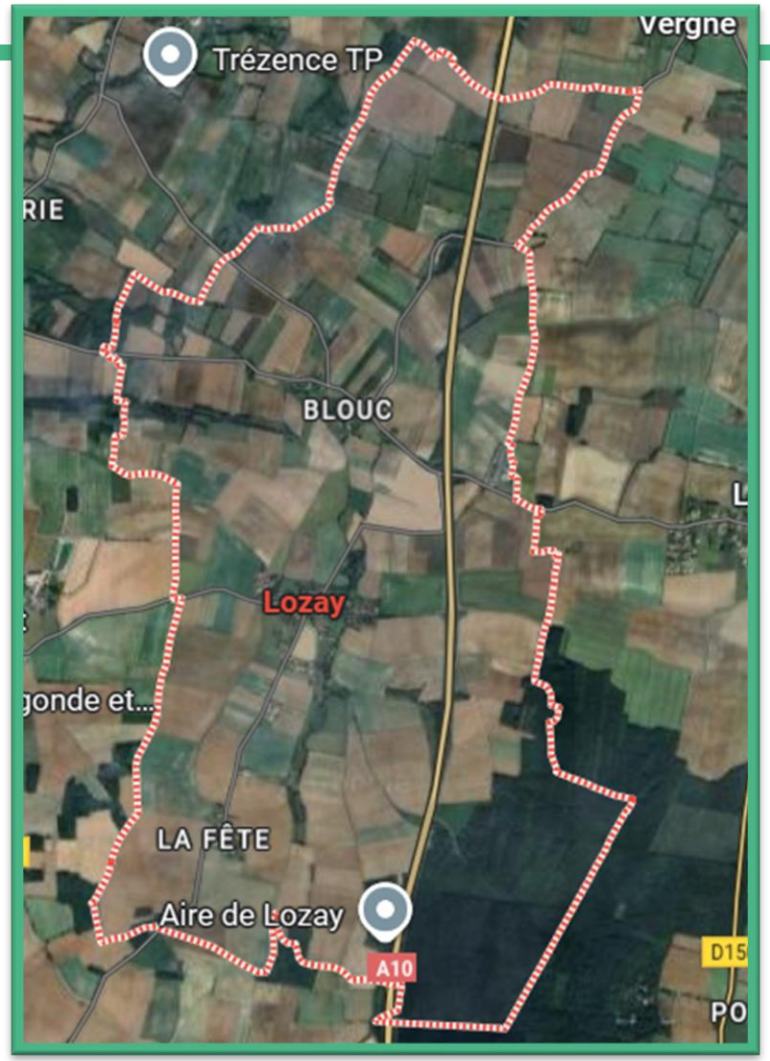
CHAPITRE 2

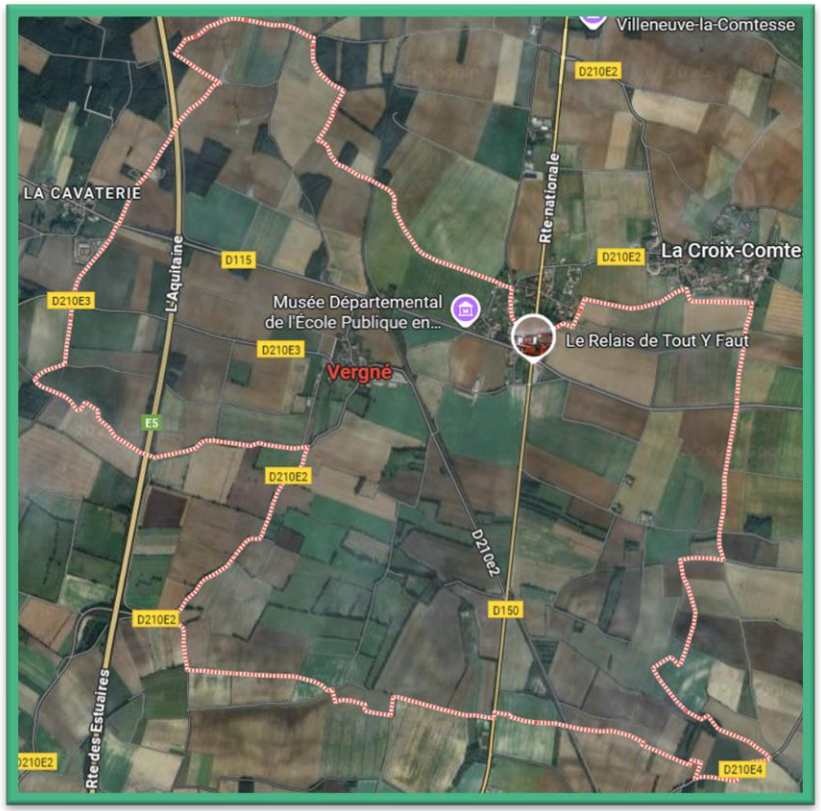
Résultats quantitatifs



Source photo : photo prise à Lozay (septembre 2025)

Nombre de personnes rencontrées





34

échanges

Cela représente **environ 17% des foyers** des communes*.

L'ensemble des lettres d'information a été distribué dans la totalité des boîtes aux lettres.

*Selon les données de l'INSEE, 2021. Calculé à partir du nombre de personnes rencontrées sans prendre en compte les commerces et en ne comptabilisant qu'une seule personne par habitation.

demopolis concertation



L'avis exprimé sur le projet d'ELICIO

29%

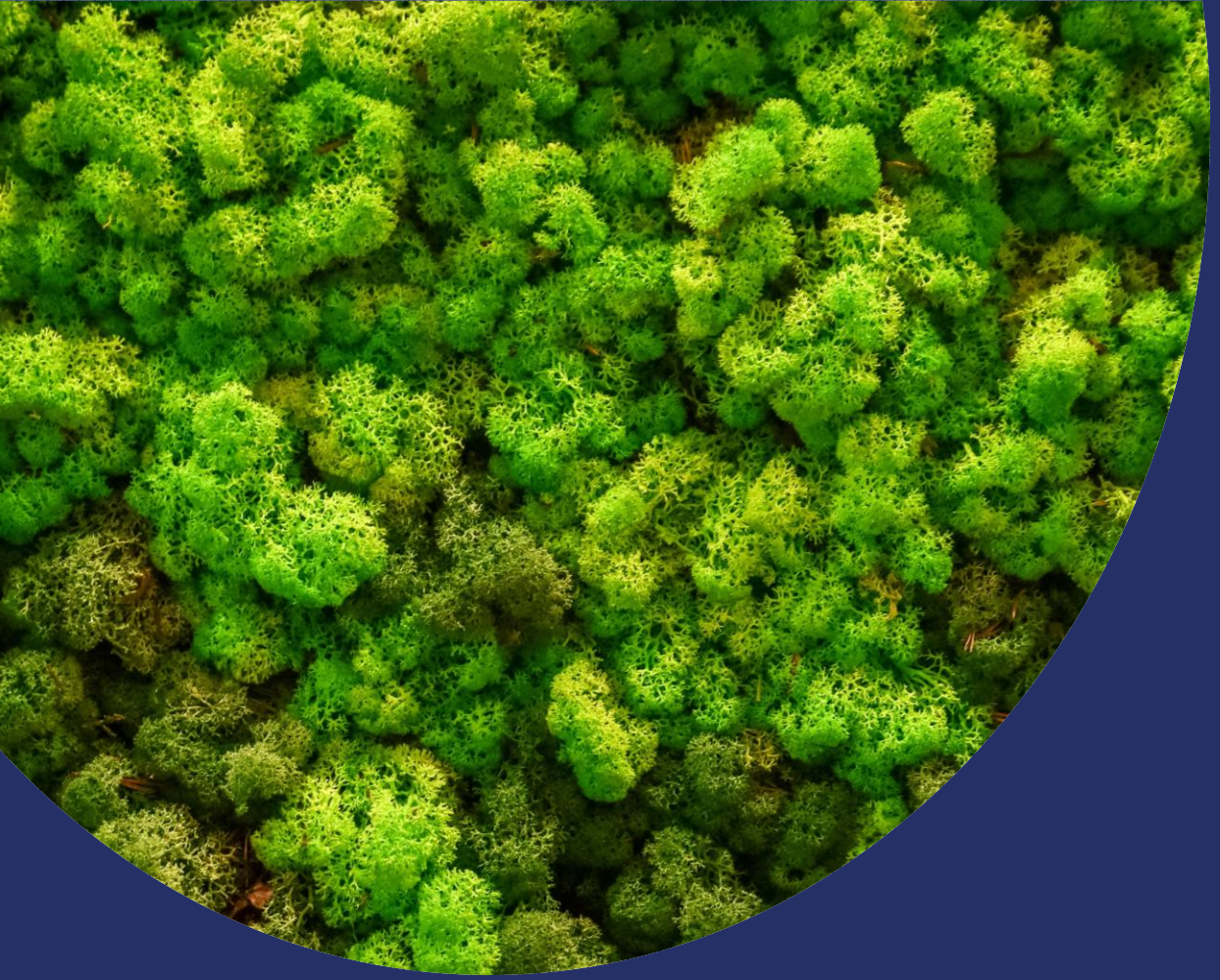
10 personnes sur 34
ont un regard positif sur les énergies renouvelables et le projet

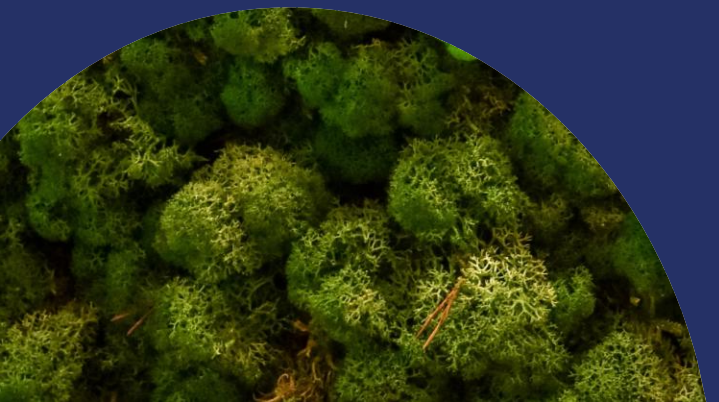
45 %

15 personnes sur 34
ne souhaitent pas se positioner, sont indifférentes ou semblent neutres

24%

9 personnes sur 34
semblent contre





Rappel des thématiques abordées lors de notre porte-à-porte

- L'avis sur les énergies renouvelables et l'éolien en général ;
- La connaissance du projet d'Elicio ;
- L'opinion sur le projet d'Elicio ;
- Les questions sur le projet ;
- Le souhait d'être informé sur la suite du projet.

CHAPITRE 3

Perception des habitants rencontrés



Source photo : photo prise à Lozay (septembre 2025)



Source photo : photo prise à Lozay (septembre 2025)

Sommaire du verbatim

1- Plusieurs personnes soutiennent le développement des énergies renouvelables

2- Certains acceptent ou sont indifférents au projet, de manière résignée

3- De nombreuses personnes évoquent la saturation du paysage

4- Une partie exprime une opposition franche et catégorique

5- Certains ont des conditions d'adhésion ou sont hésitants par rapport au contexte local

A noter *: cette partie classe par thématique ce que les personnes nous ont dit. Ce sont des déclarations brutes, des opinions et non des faits vérifiés. Elles sont valables à l'instant T (septembre 2025) et elles peuvent évoluer.*

1 – Plusieurs personnes soutiennent le développement des énergies renouvelables

- *« Je n'habite pas ici, c'est ma grand-mère, mais je comprends tout à fait le besoin de développer les énergies renouvelables. »*
- *« Je suis pour les énergies renouvelables. »*
- *« Il y en a qui inventent des raisons de s'opposer. Moi je ne suis pas contre, il en faut même. Ce n'est pas moi qui vais vous embêter. »*
- *« Pour l'instant je suis pour. Et puis, vous voyez, on vient d'acheter récemment alors qu'on a déjà pas mal d'éoliennes dans le paysage. Cela veut dire que cela ne nous dérange pas. »*
- *« Le projet pourquoi pas, mais ce que je trouve sympa, c'est de venir nous voir pour nous avertir qu'il y a un projet. C'est bien de faire ça. »*
- *« Même si ce n'est pas très loin d'ici, je suis pour. Je préfère ça à une centrale nucléaire. »*
- *« Je ne verrai même pas la différence. »*

2 – Certains acceptent ou sont indifférents au projet, de manière résignée

- *« On veut tous de l'électricité propre mais personne n'en veut chez lui. »*
- *« Je viens d'emménager, mais ça ne me dérange pas qu'il y en ait par ici. »*
- *« J'ai déjà assez de choses à penser pour m'occuper de ça. »*
- *« De toute façon, ce n'est pas moi qui prendrai la décision. »*
- *« Il y en a déjà plein de toute façon… »*
- *« Il y en a trop dans le coin, mais bon. Qu'est ce qu'on peut y faire. »*
- *« Ouais… faut qu'on en parle avec le conseil municipal. »*
- *« Je n'ai pas d'opinion. »*
- *« Franchement, allez-y, ça ne changera rien. »*

3 – De nombreuses personnes évoquent la saturation du paysage

- *« Ah non, pas encore des éoliennes… »*
- *« On en a assez, vous ne trouvez pas ? »*
- *« Ça pousse comme des champignons ici, il y en a déjà partout, et puis ils mettent plein de trucs dans le sol. »*
- *« Il y en a déjà trop et nous, ça ne nous ramène rien sur notre facture. »*
- *« Il faut arrêter, à un moment donné il y en a de partout. On s'est installés il y a huit ans, et depuis, il y en a eu de trop. »*
- *« Vous allez voir comment les gens vont vous recevoir, ils n'en veulent plus. Il y a un ras-le-bol chez les gens. »*

4 – Une partie exprime une opposition franche et catégorique

- *« De toute façon les gens sont contre sur la commune. »*
- *« Reprenez votre papier, je ne veux pas savoir. On n'en veut pas. »*
- *« Vous ne pensez pas que ça ne va pas passer ? Il faut l'aval de la mairie et ça m'étonnerait que vous l'obteniez. »*
- *« Je suis contre à cause du bruit. Vous avez une pétition ou un truc comme ça ? »*
- *« Si on avait discuté avec nous au début pour voir comment il aurait pu y avoir des retombées, on aurait peut-être été d'accord. À un moment donné, il y a deux poids, deux mesures… »*
- *« Tant que je ne les vois pas, ça ne me dérange pas. Mais là, je risque de les voir, donc je n'en veux pas. »*
- *« Je suis contre, on ne capte plus la télé ni la radio. »*

5 – Certains ont des conditions d'adhésion ou sont hésitants par rapport au contexte local

- *« On n'est pas contre, du moment que les gens sont d'accord, mais je crois que le Maire est contre. »*
- *« On avait dit qu'on ne voulait pas en entendre parler jusqu'aux prochaines élections. »*
- *« Un opposant en face de l'église est plutôt RN, et l'ancien maire, qui était là à l'initiation du projet, qui aujourd'hui est dans un collectif d'opposants est plutôt LFI. Puis il y a des néoruraux. Ça va poser problème, la proportionnelle, car on va se retrouver avec un conseil municipal très divisé. Ce n'est pas le bon moment pour le projet. »*
- *«Moi, personnellement, je suis mitigée, il y en a trop. On les voit sur la route quand on vient de Surgères. C'est compliqué dans le village. Je vous conseille de ne même pas aller voir certaines maisons. Comme le monsieur en face de l'église et l'ancien maire, monsieur Boutin. »*
- *« Ils en font quoi après ? On en voit partout, mais on en sait peu. »*
- *« Je ne suis pas contre, il faut vivre avec son siècle, mais les centrales nucléaires, ce n'était pas mieux ? »*

Trois éléments ont attiré notre attention durant ce porte-à-porte

- Le projet **suscite des réactions contrastées, où tout n'est pas noir ni blanc**. Une partie des habitants exprime une acceptation conditionnelle, estimant qu'il faut « vivre avec son siècle » et reconnaître la nécessité des énergies renouvelables, à condition que la visibilité et les nuisances restent limitées.

- En revanche, une fatigue paysagère est largement perceptible. Beaucoup soulignent **la saturation en éoliennes** déjà visibles depuis les routes et le bourg. Ces perceptions alimentent un sentiment de lassitude et un discours de rejet.

- Enfin, **le contexte politique local apparaît particulièrement fragmenté, notamment à Vergné**. L'ancien maire s'est repositionné dans un collectif d'opposants et certains habitants redoutent une division du conseil municipal liée aux prochaines élections. Cette situation accroît l'incertitude et favorise la diffusion de récits polarisés.

Nous restons mobilisés à vos côtés



Lorette HAFFNER

Associée

07 72 27 98 08

lorette.haffner@demopolis-concertation.fr



Hugo BERROCHE

Consultant confirmé

06 40 89 17 63

hugo.berroche@demopolis-concertation.fr

ANNEXE 5



élicio

Sept 2025 | BULLETIN D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DE LA TRÉZENCE

SOMMAIRE

Calendrier	p2
Enjeux	p2
Détails du projet	p4
Forum d'info	p4

Chers habitants de Vergné et de Lozay,

Depuis 2018, Elicio étudie le potentiel éolien dans la région sud-ouest et notamment dans le département de Charente-Maritime.

En 2022, Elicio a identifié une zone d'implantation potentielle (ZIP) le long de l'autoroute A10. Après avoir reçu les avis favorables de l'armée et de l'aviation civile, les études nécessaires à l'autorisation du projet ont été lancées.

Dans cette lettre d'information, vous trouverez le détail des implantations envisagées et des infos sur le mât de mesure que vous avez vu sur le site il y a quelque temps. Enfin, nous vous présentons les actions menées en 2025 et étapes à venir sur le projet.

Nous vous invitons également à consulter le site internet mis à jour pour suivre le projet en détail et poser toutes vos questions.

Retrouvez l'ensemble des étapes du projet et de la concertation sur le site du pojret éolien de la Trézence:

www.projeteolien-latrezence.fr



Julien CHOUAN
Chef de projets
julien.chouan@elicio-france.fr

Elicio est la branche française de l'entreprise d'énergie belge Elicio NV. Le groupe Elicio est un producteur d'électricité verte, uniquement éolienne, en mer et terrestre, et possède un véritable **savoir-faire dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens.** Avec son siège social basé à Paris et des salariés basés en région, Elicio France met tout en oeuvre pour développer de véritables projets de territoire. Cela se traduit par une information régulière et une concertation tout au long du projet.

élicio

CALENDRIER DU PROJET

Ce qu'il s'est passé

2022

Identification de la zone d'étude constituant un avant-projet :

- Sondage foncier
- Prise de contact avec les élus des mairies concernées
- Pré-consultations aéronautiques

2023 - 2025

- Réalisation des études
- Définition du projet
- Concertation avec une agence experte

à venir

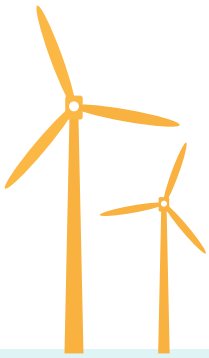
2025 - 2027

- Dépôt de la demande d'autorisation
- Instruction de la demande
- Consultation publique
- Autorisation prévisionnelle du projet : **Fin 2027**

2029 - 2030

- Réalisation des travaux
- Génie civil
- Génie électrique
- Transport des éoliennes
- Installation des éoliennes
- Raccordement au réseau

EXPLOITATION SUR 20 À 30 ANS



UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE ... COMMENÇANT PAR DES ÉTUDES !

Les différentes études menées :

- Vent
- Ecologie / Biodiversité
- Paysage / Patrimoine
- Acoustique
- Dangers
- Raccordement électrique
- Etc.

Le développement d'un parc éolien est un processus long, en raison des différentes démarches, études et obtention des autorisations nécessaires à sa construction et à son exploitation.

Après une phase de rencontres avec des acteurs du territoire, dès 2023, en particulier les propriétaires fonciers et exploitants agricoles de la zone, le projet est aujourd'hui entré dans sa phase d'études, nécessaires à l'identification des enjeux présents sur la zone. Ainsi, en ayant connaissance des sensibilités locales, nous pourrons limiter au maximum l'impact sur le territoire.

Parmi les études, l'étude écologique et les mesures de vent doivent être menées sur un cycle annuel complet.

L'OUTIL INDISPENSABLE LE MÂT DE MESURES

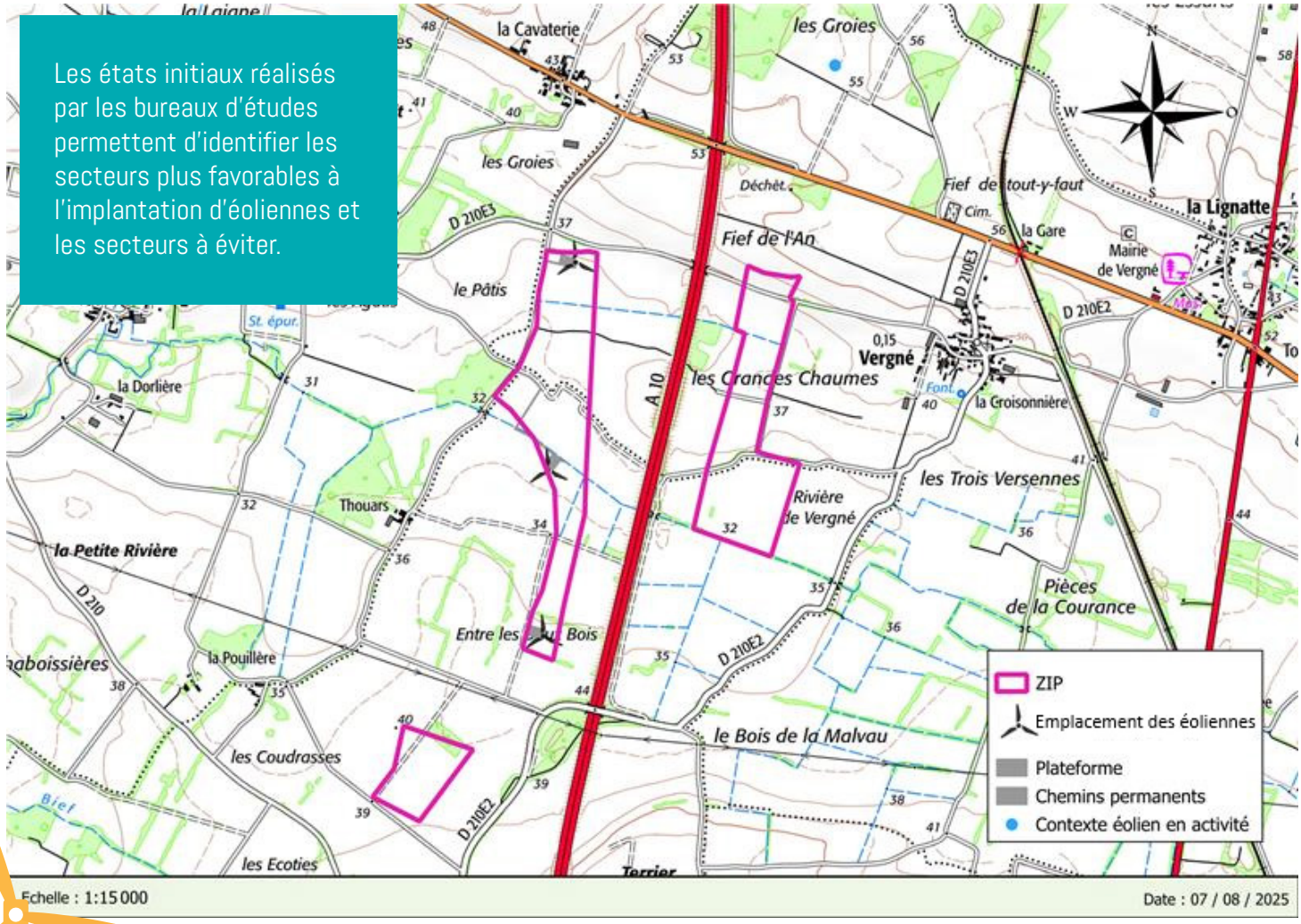
Le mât de mesures est l'un des outils qui nous permet de mener à bien ces études. Cet équipement nous a permis de recueillir les informations concernant la ressource en vent. Il est équipé de girouettes et anémomètres fournissant des données sur la vitesse et la direction des vents prédominants à plusieurs hauteurs.
Des microphones sont également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères en altitude pour l'étude environnementale.

Le mât de mesure a été mis en place du **13 septembre 2023 au 17 janvier 2025**. Le gisement de vent se révèle satisfaisant avec une vitesse moyenne de 6,5 m/s.



LES IMPLANTATIONS

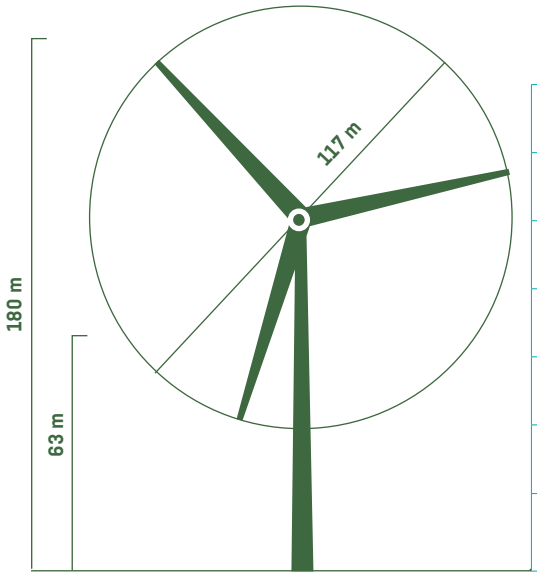
Les états initiaux réalisés par les bureaux d'études permettent d'identifier les secteurs plus favorables à l'implantation d'éoliennes et les secteurs à éviter.



Il nous est recommandé de conserver une implantation le long de l'autoroute, comme le parc éolien de Villeneuve-la-Comtesse/Vergné afin de garder une cohérence paysagère. L'étude nous fait part d'une sensibilité plus forte à l'est de l'autoroute du fait d'une plus grande proximité avec le bourg de Vergné.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉOLIENNES ENVISAGÉES

Le projet en étude est constitué de trois éoliennes dont les caractéristiques sont les suivantes:



	Projet éolien La Trézence
# éoliennes	3
hauteur en bout de pale	180 m
puissance unitaire min.	3,6 MW
puissance totale min.	10,8 MW
GWh annuels produits	23,6
ménages / an alimentés	4 773
tonnes CO^2/ an évitées	1 753

* *Hors chauffage électrique*

Pour vous tenir informé(e)s !

Pour poursuivre l'information sur le projet éolien de la Trézence, la société ELICIO France organisera prochainement un FORUM D'INFORMATION. A ce jour, ni le lieu, ni la date, ni l'heure ne sont encore connus, toutefois nous vous invitons à vous tenir informé(e) via notre site internet, rubrique "Communication".

Lors de cette rencontre, vous pourrez ainsi retrouver l'ensemble des informations sur le projet, nous rencontrer et nous interroger sur les sujets qui vous intéressent.



élicio

Contact
Julien Chouan
julien.chouan@elicio-france.fr

Dans l'attente, continuez à vous informer sur le projet !

www.projeteolien-latrezence.fr

ANNEXE 6



élicio

Novembre 2025 | BULLETIN D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DE LA TRÉZENCE

Chers habitants de Vergné et de Lozay,

Le projet éolien de la Trézence poursuit son chemin ! Après plusieurs mois d'études techniques et environnementales, nous avons eu le plaisir de venir à votre rencontre, en septembre dernier, lors de l'action d'information et d'écoute menée en porte-à-porte.

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre accueil, vos échanges constructifs et l'intérêt que vous portez à ce projet local de production d'énergie renouvelable. Vos questions et remarques nourrissent notre travail et nous permettent de concevoir un projet toujours plus adapté au territoire.

Les études se poursuivent et les résultats confirment le potentiel du site. Les prochaines étapes s'inscrivent dans la continuité : finalisation des études, préparation du dossier d'autorisation, et surtout, la tenue prochaine de notre Forum d'information.

Nous serons heureux de vous y retrouver nombreux pour échanger à nouveau et partager l'avancée du projet.

À très bientôt,
L'équipe Elicio France

NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS !

Pour tout savoir sur le projet, son intérêt pour le territoire et les études menées, participez au Forum d'information !

Jeudi 13 novembre 2025

De 17h à 20h

Salle du Lavoir
18 rue du Lavoir - Surgères



Dans l'attente, continuez à vous informer sur le projet !
www.projeteolien-latrezence.fr

Contact
Julien Chouan
julien.chouan@elicio-france.fr

Lettre imprimée sur du papier recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique

demopolis concertation